



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2316

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Regroupement de service Voirie mobilité urbaine (VMU) dans l'immeuble Le Garden dans le quartier de la Part-Dieu - Individualisation d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Corazzol

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthélémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

Séance publique du 27 juin 2011

Délibération n° 2011-2316

commission principale : finances, institutions et ressources

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Regroupement de service Voirie mobilité urbaine (VMU) dans l'immeuble Le Garden dans le quartier de la Part-Dieu - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

En 2009, la direction de la voirie a engagé un projet de service qui visait à repositionner son service circulation pour mieux prendre en compte les besoins de mobilité de l'ensemble des usagers de l'agglomération.

Ce projet a été validé par le comité technique paritaire en juillet 2009 créant le service Voirie mobilité urbaine (VMU), regroupant l'ensemble des agents en charge de questions de déplacement au sein de la direction de la voirie sous le même service et en y intégrant les nouvelles composantes.

Le service Voirie mobilité urbaine participe à la mise en œuvre des politiques d'agglomération en matière de déplacements. A ce titre, il établit les stratégies opérationnelles relatives à la circulation multimodale sur voirie, leur programmation (référents thématiques) et réalise les études, de la faisabilité au détail de fonctionnement (unité Etudes multimodales). Il est responsable des travaux d'installation et de rénovation, de la maintenance (unité Patrimoine) ainsi que de la gestion et l'exploitation des équipements dynamiques liés à la circulation. Il pilote, par ailleurs, le service Info-Trafic et porte le projet de Centrale de Mobilité (unité Exploitation Information).

Ainsi, par ces missions, chaque unité travaille en interaction l'une avec l'autre mais aussi avec des partenaires internes : services stratégiques tels que la direction de la planification et des politiques d'agglomération, la direction de la prospective et du dialogue public, services conducteurs d'opérations tels que la direction des grands projets, la délégation générale au développement urbain mais aussi avec les partenaires extérieurs comme Keolys, le Sytral, CRIR, Coraly, etc.) et experts (Certu, Inrets, Let, Cete, etc.).

Actuellement réparti sur 5 sites (Porte sud, 213 et 217, rue Garibaldi, Le Clip et cours Vitton) l'effectif à regrouper est d'une trentaine de personnes. Les besoins du service en matière de bureaux ont été estimés à 450 mètres carrés environ de surface utile, soit 600 mètres carrés dans œuvre.

La direction de la voirie a demandé à positionner le service VMU dans le secteur de la Part-Dieu afin de rester à proximité de ses partenaires quotidiens.

Les recherches actuellement menées pour les différentes missions communautaires font ressortir un prix de location moyen de bureaux à la Part-Dieu de 275 à 295 € HT/mètres carrés/an, charges comprises.

Un espace de 700 mètres carrés au sol et 646 mètres carrés aménageables a été retenu pour le service VMU au 6° étage de l'immeuble Le Garden situé au 65, boulevard Vivier Merle ainsi que 7 places de parking. Le bail prend effet au 1er juillet 2011 pour une durée de 6 ans ferme moyennant une franchise de loyer de 6 mois correspondant à une estimation de remise en l'état standard. Cette franchise sera lissée sur la durée du bail, soit un mois par an. Compte tenu de cette franchise, le loyer est donc ramené à 160 € HT/mètres carrés par an, ce qui se situe dans la fourchette basse du marché locatif pour le secteur de la Part-Dieu et pour un immeuble de ce standing.

Le montant total du loyer total annuel est de 157 534 € TTC, les provisions de charges représentant un montant de 26 600 € TTC.

Par ailleurs, l'espace loué au Garden excédant les besoins de la direction de la voirie, le positionnement proche de l'hôtel de Communauté et sa facilité à câbler en fibre optique permettent l'installation d'un nouveau service, le centre de contacts, lié au projet Gestion des réclamations communautaires (GRECO). Ce projet, validé par délibération n° 2007-4635 du 18 décembre 2007, consiste à mettre en place un dispositif de gestion des demandes d'information et des réclamations formulées auprès de la Communauté urbaine, quel qu'en soit l'origine ou le canal de transmission.

Les aménagements à réaliser pour le regroupement du service VMU concernent principalement des travaux de réfection de sols, de modifications de cloisonnements, de serrurerie, de gestion des accès, de câblage pour l'arrivée de la fibre optique, de reprise de courant fort, etc. Le montant estimé s'élève à 185 000 € TTC.

Une partie des travaux concernera également l'espace qui sera occupé par le centre de contacts (GRECO) car il ne sera pas possible de les fractionner.

En termes d'acquisitions, les principales dépenses concernent l'achat de mobilier neuf, de matériel d'éclairage, de matériel téléphonique et informatique. Le montant estimé s'élève à 160 000 € TTC.

Le coût total prévisionnel pour le regroupement du service VMU est de 345 00 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve les aménagements liés au regroupement du service Voirie mobilité urbaine et de l'installation du service Centre de contacts dans l'immeuble Le Garden, situé quartier de la Part-Dieu à Lyon 3°.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme D1 - Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine, sur l'opération n° 2438, pour un montant total de 345 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier suivant :

- 345 000 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.